

Feeding G20

**Opérer un véritable changement dans la lutte contre
l'insécurité alimentaire et la malnutrition**

A ce jour, ce sont plus de deux millions d'enfants de moins de cinq ans qui sont victimes de la faim en Afrique de l'Est¹. Cette catastrophe qui survient deux ans après la crise alimentaire de 2008, souligne qu'aucun enseignement n'a été tiré des erreurs passées. En 2009, la FAO a estimé que l'augmentation des prix en 2007-2008 avait pour la première fois fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim au-dessus de la barre du milliard d'habitants à travers le monde². Chaque année, 3,5 millions de décès sont imputables à la malnutrition dont un million causé par une malnutrition aiguë sévère. Il est par ailleurs inacceptable qu'au 21^{ème} siècle, un sixième de la population mondiale souffre toujours de la faim, dont 60% de femmes³. Pour que les OMD se réalisent, le G20 doit agir afin de combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition grâce à des stratégies et des solutions à long-terme garantissant le respect, la protection et l'application du droit à l'alimentation.

Les dirigeants du G20 ont souligné les facteurs fondamentaux à prendre en compte afin de combattre l'insécurité alimentaire mondiale. Ainsi, la Conférence du Groupe de travail sur le développement à Cape Town en juillet 2011 a souligné le fait que les inégalités mettent à mal la relation entre croissance et réduction de la pauvreté. Par ailleurs, les ministres de l'Agriculture des pays du G20 ont reconnu le rôle essentiel que peuvent jouer les politiques et les programmes agricoles et de sécurité alimentaire pour réduire la sous-nutrition infantile. Cependant, les gouvernements du G20 n'ont pas encore fourni une réponse globale et pérenne à ces problèmes. Le Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture rédigé lors de la réunion des ministres de l'Agriculture du G20, n'offre pas de réponse effective et complète à la crise mondiale des prix alimentaires. Les mesures à long-terme nécessaires pour combattre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont toujours manquantes. Ainsi, nous souhaitons ensemble apporter au G20 des solutions et des recommandations ayant fait leurs preuves. Le G20 a le pouvoir, la capacité et la responsabilité de prendre des actions urgentes et fortes pour lancer le dialogue nécessaire à l'élaboration de mesures efficaces garantissant la sécurité alimentaire, la nutrition et une agriculture durable.

www.feeding20.org



PAR CONSÉQUENT, NOUS INVITONS LES DIRIGEANTS DU **G20** À :

1. S'engager en faveur d'une action multisectorielle en s'assurant que les politiques agricoles, de sécurité alimentaire et de développement, incluent des interventions spécifiques à la nutrition et garantissent une amélioration de la nutrition chez les femmes et les enfants.

2. Respecter les engagements déjà existants notamment celui de l'Initiative de l'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA) et **augmenter les investissements publics pour l'agriculture familiale et durable** en mettant l'accent sur des actions spécifiques liées à la nutrition et à la sécurité alimentaire destinées aux femmes agricultrices.

3. Prendre des mesures pertinentes pour garantir une régulation transparente des prix alimentaires et de la volatilité des prix et ce, en régulant les marchés alimentaires.

4. Soutenir la mise en œuvre d'un système économiquement viable de réserves alimentaires au niveau local, national et régional.

5. Renforcer les programmes de protection sociale qui garantissent un filet de sécurité en temps de crise ; notamment aux personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, aux foyers tenus par des femmes en particulier.

6. Améliorer la résilience des personnes les plus touchées par le changement climatique en soutenant les mesures d'adaptation, en particulier pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelles des populations ; et renforcer les actions des Etats pour atténuer les effets du changement climatique.

7. Soutenir pleinement le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et promouvoir l'élargissement du mandat du Forum de réaction rapide afin qu'il puisse émettre des alertes mondiales sur la hausse des prix des denrées alimentaires et apporter une réponse efficace.

1 - IRIN [16 June 2011] Kenya: Severe drought, high food prices hit pastoralists. Available from: <http://www.irinnews.org/report.aspx?reportid=92997>

2 - FAO (2009) L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : Crises économiques – répercussions et enseignements disponible sur : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i0876e/i0876e00.pdf>

3 - ECOSOC (2007) Examen ministériel annuel : Le renforcement des efforts visant à éradiquer la pauvreté et la faim, y compris par le biais du partenariat mondial pour le développement <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp224568.pdf>



1. S'engager en faveur d'une action multisectorielle en s'assurant que les politiques agricoles, de sécurité alimentaire et de développement incluent des interventions spécifiques à la nutrition et garantissent une amélioration de la nutrition chez les femmes et les enfants.

Il est essentiel de construire et renforcer les capacités locales et nationales afin de concevoir des politiques en matière de développement, d'agriculture et de sécurité alimentaire qui permettent de réaliser durablement les objectifs en matière nutritionnelle. Les dirigeants du G20 doivent soutenir le renforcement des capacités afin d'améliorer la capacité des populations à produire une alimentation nutritive pour leur propre consommation. On peut y parvenir, par exemple, en soutenant les petits exploitants à produire une plus grande variété de cultures et en leur offrant une assistance technique et financière nécessaire aux infrastructures. Afin de stimuler la production alimentaire des petits exploitants agricoles, deux priorités à l'ordre du jour du G20 en matière de lutte contre la faim sont capitales : (i) les objectifs de nutrition pour les investissements agricoles et (ii) l'aide ciblée aux agricultrices. Les femmes représentent 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement⁴ mais, elles ont un accès plus restreint aux avoirs, aux services et aux opportunités que les hommes. Selon le rapport 2010-2011 de la FAO sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture, éradiquer les inégalités entre les sexes permettrait de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions. En ce qui concerne les objectifs de nutrition pour les investissements agricoles,

les indicateurs nutritionnels, tels que l'indice⁵ de diversité alimentaire chez les enfants de moins de 5 ans, devraient être intégrés au suivi des politiques agricoles et de développement rural.

La malnutrition, notamment chez les enfants, constitue un défi majeur pour l'économie et le développement à l'échelon mondial. 44 %, soit 86 millions, des enfants souffrant de malnutrition chronique vivent dans huit⁶ des pays⁷ du G20. Les dirigeants du G20 devraient donc s'engager dans la lutte contre la malnutrition et en faire une priorité économique en mettant l'accent sur les interventions "spécifiques à la nutrition" et les investissements à impact nutritionnel. Au niveau national, la malnutrition peut mener à des pertes représentant 2% à 3% du PIB, pouvant parfois aller jusqu'à 6% par an, occasionnant ainsi des déficits annuels de plusieurs milliards de dollars⁸. A l'inverse, les bénéfices économiques des investissements en matière de nutrition sont reconnus par le Consensus de Copenhague de 2008 et par le mouvement « Renforcer la nutrition ». Soutenir ces mesures pourrait éviter le décès de millions d'enfants chaque année. Il est prévu que les retours sur investissement soient bien supérieurs aux coûts engendrés. Ainsi, la Banque mondiale estime que la rentabilité de l'iodation du sel serait de 30 pour 1 et celle de la fortification alimentaire en fer de 8 pour 1.



2. Respecter les engagements déjà existants notamment celui de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (IASA) et augmenter les investissements publics pour l'agriculture familiale et durable en mettant l'accent sur des actions spécifiques liées à la nutrition et à la sécurité alimentaire destinées aux femmes agricultrices.

L'engagement de L'Aquila de 2009 d'investir 22 milliards de dollars sur trois ans dans le développement agricole et la sécurité alimentaire - avec une enveloppe supplémentaire de 6 milliards - n'est toujours pas respecté. Le rapport sur la redevabilité de Deauville estime que les bailleurs de fonds n'ont versé que 22% des fonds promis à un an de l'échéance et la plupart d'entre eux n'ont toujours pas précisé la façon dont ils verseraient la totalité des fonds promis. En outre, des incohérences et des failles importantes demeurent dans le système de redevabilité. Ainsi, il est difficile de savoir si les bailleurs tiennent leurs promesses ou pas. Par exemple, les années fiscales de référence et les périodes de reporting sont différentes. Les bailleurs ont également interprété le champ d'application de

L'Aquila différemment, certains choisissant de ne pas inclure la nutrition et la protection sociale dans leurs promesses. La Déclaration conjointe de L'Aquila a, à juste titre, souligné la nécessité de soutenir une agriculture plus durable ainsi que les petits producteurs, notamment les femmes. Cependant, il est difficile d'évaluer l'attention réellement portée à ces femmes, ces petits producteurs et au développement durable.

Nous estimons qu'il reste beaucoup à faire et qu'il y a urgence à agir. Nous appelons au respect des engagements et ce, à travers des stratégies nationales élaborées par les pays eux-mêmes et à plus de transparence sur la façon dont les fonds sont alloués. Pour cela, il faut intégrer les petits exploitants

4 - CSA (24/05/2011), CFS Policy Round Table on "Gender, food and nutrition security" A concept note. [Disponible en ligne] http://cso4cfs.files.wordpress.com/2011/06/cfs_policy_rt_concept_note_gender_nutrition_and_food_security_24_05_11.pdf [Accessed 12/08/2011]

5 - La diversité alimentaire se mesure généralement en additionnant le nombre de produits alimentaires ou de groupes de produits consommés sur une période donnée. Source : Arimond M and Ruel M (2004) Dietary diversity is associated with child nutritional status: Evidence from 11 demographic and health surveys. J.Nutr. 134:2579-2585.

6 - Argentine, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie et Etats-Unis

7 - Unicef (2011). La Situation des enfants dans le monde.

8 - Consulter : <http://www.wfp.org/node/357>

agricoles (hommes et femmes) et les organisations de la société civile (associations de producteurs, de femmes) dans le développement des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que dans l'élaboration des plans nationaux, leur mise en œuvre et l'évaluation des propositions nationales. Il faut, par ailleurs, veiller à ce que les pays soumettant des propositions soient conscients du fait que les investissements en matière de nutrition sont effectués dans le cadre du GAFSP (Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire), l'un des instruments de financement de l'Initiative de L'Aquila. Afin de parvenir à ces objectifs, il faut encourager une plus grande cohérence entre le GAFSP et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), notamment en alignant les politiques du GAFSP sur les orientations élaborées au sein du CSA.

Les pays bailleurs de fonds doivent également reconnaître qu'une augmentation quantitative et qualitative des investissements dans l'agriculture familiale est nécessaire, au-delà de la période

d'engagement de L'Aquila. Depuis le milieu des années 80, la part de l'aide allouée à l'agriculture dans les programmes du Comité d'aide au développement (CAD) est passée de 17% à 6%. Les dépenses agricoles effectuées dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) devraient augmenter significativement et les gouvernements nationaux devraient également faire de l'agriculture une priorité. Les investissements doivent porter sur les ressources afin d'en garantir un meilleur accès et une utilisation durable par les petits exploitants agricoles. Il est impératif d'allouer les fonds dédiés à la recherche et au développement à la création de technologies durables et appropriées pour les petits producteurs et productrices ; de bâtir des relations de marché équitables ; de soutenir les organisations paysannes ; de partager les connaissances sur les techniques durables par le biais de programmes de vulgarisation et de méthodes de partage innovantes au sein de la communauté agricole et enfin de favoriser l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles.

→ 3. Prendre des mesures pertinentes pour garantir une régulation transparente des prix alimentaires et de la volatilité des prix et ce, en régulant les marchés alimentaires.

La volatilité des prix est particulièrement néfaste aux personnes les plus pauvres qui consacrent la majeure partie de leurs revenus à se nourrir. En 2009, la FAO estimait à 1 milliard le nombre de personnes sous-alimentées après l'augmentation des prix des denrées alimentaires de 2007-2008¹⁰. Les petits exploitants et notamment les femmes sont particulièrement touchés car il leur est difficile de planifier la production ou les investissements et ils risquent ainsi de perdre leurs moyens de subsistance face aux variations des prix (encart 1). Les dirigeants du G20 doivent agir à la fois sur le plan national et par le biais de mécanismes multilatéraux, notamment à travers le Comité de la sécurité alimentaire, pour lutter contre la volatilité néfaste des prix des denrées agricoles.

Les pays du G20 peuvent contribuer à réduire la spéculation financière excessive en renforçant la transparence et la régulation des échanges. Ces deux points sont essentiels afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble de la totalité du marché à terme des matières premières pour prendre en compte tous les types d'opérateurs et de dérivés. Un cadre réglementaire devrait être établi afin de s'assurer que les marchés des dérivés fonctionnent de façon juste et transparente sans abus, ni spéculation excessive. Des limites sur les prix et les positions ainsi que des restrictions sur la spéculation passive devraient être introduites ou renforcées et les failles pour contourner ce processus devraient être éliminées.

Encart 1

Dans la région de la Corne de l'Afrique, la hausse des prix des denrées en local est principalement due aux chocs tels que les sécheresses récurrentes et les conflits politiques. Cependant, les augmentations sur le marché international représentent une menace supplémentaire pour cette région largement importatrice. Des pays comme Djibouti et la Somalie présentent respectivement une dépendance aux importations de céréales de 100% et de 60%. Les pays dépendants aux importations sont extrêmement vulnérables aux hausses des prix alimentaires et l'instabilité politique bloque la mise en œuvre de mesures de contrôle visant à réduire l'impact de la flambée des prix mondiaux sur les marchés locaux. Actuellement, les prix des céréales de base ont atteint des niveaux record, avec le prix du sorgho rouge en Somalie qui a augmenté de 240% depuis octobre 2010 et celui du maïs qui a triplé au Kenya. De nombreux facteurs sont à prendre en compte dans la volatilité des prix des denrées alimentaires (agrocarburants, problèmes liés à la propriété foncière, etc.). Cependant, promouvoir la transparence et la régulation des marchés des matières premières alimentaires est fondamental si l'on souhaite atténuer les importantes fluctuations des prix. De plus, accroître la transparence en matière de régulation des marchés alimentaires mettra en évidence la façon dont ces facteurs agissent et facilitera ainsi la mise au point de mesures complémentaires pour lutter contre la volatilité.

9 - Source : OCDE (avril 2010) Measuring aid to agriculture. <http://www.oecd.org/dataoecd/54/38/44116307.pdf>

10 - FAO (2009) L'Etat de l'Insécurité Alimentaire dans le Monde. Crises économiques – répercussions et enseignements. Disponible sur la page suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i0876f/i0876f.pdf>



4 . Soutenir la mise en œuvre d'un système économiquement viable de réserves alimentaires au niveau local, national et régional.

Il est fondamental que les pays du G20 apportent un soutien technique et financier à la création et à la gestion de réserves alimentaires au niveau local, national et régional afin de limiter la volatilité des prix et dans le cadre d'une stratégie plus large d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces réserves devront être conçues pour venir en aide aux plus vulnérables en cas de crise. Les dirigeants du G20 doivent apporter une aide financière, renforcer les capacités et promouvoir les achats visant à constituer les réserves au niveau local. C'est pourquoi ces dernières doivent être régies par un code de conduite, un système de distribution bien défini (pour un usage à court et à long terme des stocks) et des mécanismes de déclenchement appropriés.

L'efficacité des réserves alimentaires dépend de leur intégration au niveau régional, de l'incorporation de la protection sociale et du soutien aux producteurs locaux (encart 2). De plus, leur objectif doit dépasser la simple action humanitaire afin de parvenir à une régulation locale des prix et de diminuer les risques pesant sur les revenus des petits agriculteurs. Enfin, ces réserves doivent être gérées conjointement

avec les associations de petits agriculteurs, les organisations de femmes et celles de la société civile.

Encart 2

L'intégration régionale est fondamentale à la régulation des prix et de la volatilité. Dans certaines régions, comme en Afrique de l'Ouest, des efforts de constitution de réserves alimentaires sont déployés par le renforcement des capacités et l'élaboration d'instruments efficaces de lutte contre l'insécurité alimentaire. Un projet conjoint entre la CEDEAO et le PAM doit être mis en œuvre cette année. Ce projet sera régional et aura pour objectif de lutter contre la volatilité des prix, ce qu'il est plus facile de faire qu'au niveau national. Une politique agricole régionale peut favoriser les échanges commerciaux régionaux, faciliter la gestion de la disponibilité de denrées alimentaires et l'utilisation d'instruments de régulation tels que les réserves alimentaires régionales. Réduire la dépendance vis-à-vis des importations permettra également d'éviter que la flambée mondiale des prix ne se répercute sur les marchés locaux.



5 . Renforcer les programmes de protection sociale qui garantissent un filet de sécurité en temps de crise ; notamment aux personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, aux foyers tenus par des femmes en particulier.

Les investissements dans l'agriculture doivent aller de pair avec la mise en œuvre d'interventions de protection sociale. Ces programmes devraient viser à renforcer et à développer la résistance des foyers aux chocs. Il existe de nombreux types de filets de sécurité et chaque contexte permet de déterminer les solutions les plus efficaces. Par exemple, en s'attaquant aux barrières économiques, les transferts monétaires peuvent dans certains cas, contribuer à une nette amélioration de la nutrition des enfants en leur permettant d'accéder à un régime alimentaire nutritif adéquat. Les filets de sécurité contre la faim doivent cibler les personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, qu'elle soit chronique ou saisonnière. Ils doivent comporter un volet nutritionnel (micronutriments sous forme de compléments alimentaires ou amélioration des conditions sanitaires), et/ou un volet financier en fonction du contexte et des besoins identifiés. Certaines économies émergentes du G20 ont une expérience significative en matière de mise en œuvre de programmes de protection sociale et de filets

de sécurité efficaces et pourraient ainsi jouer un rôle majeur en aidant les pays en développement à assurer une bonne protection sociale et une meilleure résilience des populations en temps de crise (encart 3).

Nous exhortons les pays du G20 à augmenter le financement et le soutien au renforcement des filets de sécurité nationaux pour les consommateurs et les producteurs locaux en : i) augmentant le nombre de bénéficiaires et en augmentant les transferts directs ou indirects (par exemple, transferts directs d'argent pour renforcer le pouvoir d'achat et politiques de contrôle des prix pour soutenir indirectement les consommateurs) ; ii) encourageant l'élaboration de filets de sécurité à l'échelon national qui apporterait une expertise technique efficace au moment voulu pour améliorer le ciblage et la portée des programmes ; iii) augmentant les ressources allouées aux interventions ciblées répondant aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire : interventions en nutrition pour les enfants de moins de 2 ans, les mères enceintes et allaitantes, les malades chroniques. Des

transferts réguliers doivent être alloués également aux personnes âgées, aux handicapés et aux autres groupes exclus de la société tels que les foyers tenus par des femmes). Ces filets de sécurité doivent être pérennes, flexibles et indexés sur l'inflation. Par

ailleurs, des mesures appropriées pour réguler les marchés et contrôler les prix alimentaires devraient également être soutenues pour éviter de miner l'impact des filets de sécurité.

Encart 3

Les causes de la malnutrition sont multiples et les interventions autres que nutritionnelles peuvent avoir des conséquences bénéfiques sur sa réduction. Concevoir des programmes multisectoriels peut aider à lutter contre les causes profondes de la pauvreté et de la faim. Par exemple, le programme brésilien Bolsa Familia est une stratégie de protection sociale à grande échelle créée au sein du programme Fome Zero. Ce dernier est un vaste plan comprenant de multiples programmes de protection sociale et filets de sécurité ciblant les besoins spécifiques de différentes couches de la population. En 2006, le Brésil a connu une hausse

de ses revenus, une baisse des taux de malnutrition et des risques de malnutrition grâce à une approche multisectorielle coordonnée et contrôlée par une agence spécifique. Les petits agriculteurs ont bénéficié d'un meilleur accès au crédit et de nombreuses familles vivant dans des régions arides ont reçu des réservoirs d'eau. D'autres expériences réussies grâce à des approches multisectorielles existent au Bangladesh, au Mozambique et au Malawi. Néanmoins, une volonté politique forte et des investissements financiers sont incontournables, surtout pour ces programmes de grande envergure.



6. Améliorer la résilience des personnes les plus touchées par le changement climatique en soutenant les mesures d'adaptation, en particulier pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelles des populations ; et renforcer les actions des Etats pour atténuer les effets du changement climatique.

Les petits agriculteurs des pays en développement sont durement touchés par le changement climatique alors (notamment les femmes) qu'ils ne contribuent que faiblement aux émissions de gaz à effet de serre (encart 4). D'ici à 2050, on estime que le risque d'insécurité alimentaire augmentera de 10 à 20%, et que la malnutrition infantile sera de 20% supérieure par rapport à un scénario reposant sur l'absence de changement climatique¹¹. Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a conclu que la malnutrition liée aux événements climatiques extrêmes est peut-être l'une des conséquences les plus graves du phénomène en raison du Renforcer les programmes de protection sociale qui garantissent un filet de sécurité en temps de crise ; notamment aux personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, aux foyers tenus par des femmes en particulier.

Des mesures d'adaptation sont indispensables dans les plus brefs délais, notamment pour renforcer la résilience des populations agricoles vulnérables. L'une des priorités est le besoin de solutions et de techniques agro-écologiques applicables aux terres détériorées et marginales. Par ailleurs, la gestion de l'eau devrait être améliorée notamment par les petits exploitants utilisant l'eau de pluie pour qui, la sécurité alimentaire présente le plus fort potentiel d'amélioration. Les pays développés ont

Encart 4

La vulnérabilité des petits agriculteurs et des bergers augmente en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes et intenses dues au changement climatique. L'envergure et la gravité de l'urgence dans la corne de l'Afrique concerne des millions de personnes, les rendant vulnérables et les poussant loin de chez eux. La majorité des Africains de cette région vivent de l'élevage et des récoltes saisonnières. Or, les maigres récoltes, les mauvaises conditions d'élevage du bétail et la pénurie d'eau mettent en péril les moyens de subsistance de populations entières. Nombreux sont ceux dont les avoirs sont épuisés et les revenus extrêmement faibles. Touchés de plein fouet par la flambée des prix des denrées alimentaires, ils sont incapables de subvenir seuls aux besoins de la famille et de la nourrir.

un rôle important à jouer pour permettre aux pays à revenu faible ou moyen de s'adapter, à travers des investissements additionnels et le renforcement des capacités nationales, particulièrement pour renforcer le lien entre les systèmes de suivi et les mécanismes de réponse.

Les dirigeants du G20 doivent accepter de fournir les ressources nécessaires à l'adaptation au changement climatique et contribuer au Fonds vert pour le climat créé par les Accords de Cancun afin d'atteindre

11- Parry, M., MW Rosegrant, and T Wheeler. 2009. Climate Change and Hunger. Responding to the Challenge. PAM, Rome.

l'objectif de 100 milliards de dollars annuels d'ici à 2020. Ils devraient s'accorder sur des sources de financement public, privé et innovant générant de nouvelles recettes complémentaires et fiables pour mettre en place les mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dans les pays en développement. Cela pourrait inclure une taxe sur les transactions financières (FTT) à l'échelle mondiale ainsi qu'un mécanisme mondial équitable de lutte contre les émissions du secteur transport. Les pays du G20 doivent également s'engager à réaliser davantage de progrès en matière de réduction

des émissions à l'échelon national et, notamment, à respecter leur engagement de réduction des émissions dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUC). Ils doivent instaurer un climat favorable entre les parties et doivent revoir à la hausse les ambitions afin de s'assurer que les conclusions de la 17ème « Conférence des Parties » réunie à Durban seront bénéfiques à ceux qui sont les moins responsables et cependant les plus durement touchés par le changement climatique comme les petits producteurs vivant en Afrique et en Asie.



7 . Soutenir pleinement le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et promouvoir l'élargissement du mandat du Forum de réaction rapide afin qu'il puisse émettre des alertes mondiales sur la hausse des prix des denrées alimentaires et apporter une réponse efficace.

Nous appelons les pays du G20 à accroître leur soutien au nouveau CSA. Le processus multilatéral et multipartite, sous l'égide du CSA, jettera les bases nécessaires au renforcement des capacités du Forum de réaction rapide, tel que l'ont réclamé les Ministres de l'agriculture du G20 en juin dernier. Les pays du G20 doivent encourager la mise en œuvre du Forum de réaction rapide afin qu'il n'ait plus qu'un simple pouvoir consultatif mais qu'il devienne une organisation à part entière, agissant dans le cadre du Système d'Information sur les Marchés Agricoles (AMIS) et travaillant en étroite collaboration avec le CSA.

Ce Forum doit être le lieu de coordination de politiques internationales et favoriser la concertation en cas d'alerte de crise alimentaire. Cependant, nous appelons le G20 à promouvoir la création d'une entité plus structurée dotée du pouvoir et de l'autorité suffisants pour mobiliser un réel soutien politique et

financier, si nécessaire. Ce Forum devrait émettre des recommandations et proposer des outils pour répondre très rapidement aux crises potentielles des prix des denrées alimentaires (encart 5). Afin d'y parvenir, il devra fonder ses décisions sur des données fiables provenant des agences compétentes sur ces sujets et encourager les pays à concevoir des systèmes d'informations efficaces. Le G20 doit promouvoir la transparence des systèmes de contrôle existants, la décentralisation de la surveillance jusqu'à l'échelon local et l'intégration des pays en développement dans le Forum. La création d'AMIS va dans le bon sens. Néanmoins, le travail porte essentiellement sur la collecte et l'analyse d'informations et non sur la mise en place de mécanismes de riposte. Par conséquent, nous appelons à un engagement plus fort pour développer des mécanismes de riposte appropriés et combler ce déficit profond entre systèmes d'information et actions préventives.

Encart 5

Étendre le pouvoir du Forum de réaction rapide pourrait jouer un rôle important dans la lutte contre certains facteurs délétères qui, entre autres, dévastent la Corne de l'Afrique. Cette région plongée dans les conflits est l'une des plus complexes au monde. En outre, les sécheresses et les crises alimentaires à répétition aggravent le phénomène. A l'heure actuelle, plus de 12 millions de personnes sont frappés par une insécurité alimentaire grave malgré les avertissements lancés depuis novembre 2010 par la FAO. En janvier 2011, le FEWS NET (Système d'Alerte contre la Famine) a déclaré que la probabilité d'une insécurité alimentaire extrême était élevée à la suite de faibles précipitations d'octobre à décembre 2010 et a alerté sur le fait que, sans évolution positive, une crise similaire à celle de 2005/2006 se produirait de nouveau mais sur une zone bien plus étendue.

Ces alertes précoces ont été ignorées et la communauté internationale est restée passive et n'a pas anticipé, ce qui requiert une évaluation urgente des mécanismes de riposte. Il est crucial que le G20 insiste sur la création d'un Forum ayant non seulement la capacité d'exiger des informations précises mais surtout disposant de l'autorité suffisante pour mettre au point une action de prévention adaptée.

Source:

<http://www.fao.org/crisis/horn-africa/frequently-asked-questions/en/#c121556> ;
http://www.fews.net/docs/Publications/East_Regional_Alert_Update%202011_01.pdf

CONTACT:

ELISE RODRIGUEZ

Chargé de mission plaidoyer / Advocacy Officer

Action Contre la Faim

Email : eliserodriguez@actioncontrelafaim.org

T : +33 (0) 1 43 35 86 17

JEAN CHRISTOPHEL

Chargé de mission plaidoyer / Advocacy Officer

CARE France

Email : christophel@carefrance.org

T : +33 (0)1 53 19 81 19

JENNIFER S. KLOPP

Vice President of Development and Communications

Helen Keller International

Email : jklopp@hki.org

T : 212-532-0544 ext 808

JEAN-CYRIL DAGORN

*Responsable de Plaidoyer Justice économique /
Economic Justice Advocacy Officer*

Oxfam France

Email : jcdagorn@oxfamfrance.org

T : + 33 (0) 1 56 98 24 42

ERIK LAVARDE

Responsable Plaidoyer / Advocacy Manager

Vision du monde - World Vision France

Email : E.Lavarde@visiondumonde.fr

T : + 33 (0) 1 49 49 11 33

www.feeding20.org

